EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NORISKO

N° d'imprimé : D137203875

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/02/2026	26074658

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S025D057

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : ZAC de Chateaufarine
Rue Guillaume Apollinaire

25000 BESANCON

Tél : 03.81.52.00.50 Fax: 03.81.52.00.50

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 039D1042

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
2860 ZF 25(F)	06/07/2007	06/07/2007

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FDC1H637494397	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
FDC1H6	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

112753

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse : ARG

4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : ARG

4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : ARG

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : AVD, AVG

5.3.4.b.2. ROTULES DE SUSPENSION : Capuchon antipoussière manquant ou fêlé : AVD

6.2.6.b.2. AUTRES SIÈGES : Dépassement du nombre de sièges autorisé ; disposition non conforme à la réception : AV

7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: ARD, ARG

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AV

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis: AR, C

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D, G

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : AVG, ARG

6.2.9.b.1. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS : Accessoire ou équipement non conforme aux exigences : AR

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AV, AVG

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration: AR

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-16.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	24 %		1 %	
Force verticales :	1601 daN		1842 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	618 daN	550 daN	557 daN	550 daN
Déséquilibre (< 20%) :	12 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	618 daN	550 daN	557 daN	550 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 66 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (3.00m^{-1}) :	C1: 0.48	C2: 0.27		
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.5 %	-1.4 %		